

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

23 JUIN 2020

Membres présents :

- *Municipalités*
Mr BATHELLIER et Mme CLOAREC (Sains), Mr LEPORT (St Marcan), Mr HERY (St Georges)
- *Représentants des parents d'élèves*
Mme RAVET, Mme JÉSUS DA SILVA, Mr MOTTA
- *DDEN :*
Mme ARAUJO, Mme PELE
- *Enseignantes*
Mme AICARD, Mme PERENNES, Mme SOURDIN
- *Directrice de séance*
Mme AICARD
- *Secrétaire de séance*
Mme SOURDIN
- *Excusés*
Mme LEFORT-OGER (inspectrice), Mr SIMON

I. Point sur l'accueil des élèves depuis le 11 mai

A St Georges, le retour en classe s'est bien passé. 15 élèves (sur 16) ont été scolarisés quasi dès le début. Les mesures sanitaires ont pu être mises en place sans difficultés, avec l'aide de la Mairie. Depuis hier, nous sommes revenus à 16 élèves ! Et nous avons pu récupérer le ballon ! Nous avons malgré tout hâte de revenir à des conditions normales d'enseignement (sans masque, avec la possibilité de travailler en groupe, avec les coins lecture, puzzle...ouverts !)

A Sains, les locaux sont fonctionnels pour permettre ce nouvel accueil. Au 11 mai, 13 élèves sur 18 étaient accueillis, puis 15. Les équipements sont adaptés pour respecter les mesures d'hygiène. Claire Busnel a pu être présente une heure chaque matinée pour permettre à l'enseignante d'organiser au mieux ce nouveau dispositif.

A St Marcan, 5 élèves ont été accueillis le 11 mai, puis progressivement 10. 16 élèves sur 18 sont présents depuis lundi. Un distributeur de papier a été mis à disposition, le personnel municipal disponible pour la désinfection des locaux.

Les DDEN demandent comment a été vécu ce travail à distance par les enseignantes, par les parents et par les élèves. Nous enverrons un message aux parents pour leur poser cette question afin de leur envoyer un compte-rendu, qu'elles feront remonter à l'inspectrice.

II. Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine

A) Les effectifs prévisionnels pour l'année 2020/2021 sont les suivants :

TPS : 2 / PS : 4 / MS : 10 / GS : 6 / CP : 5 / CE1 : 8 / CE2 : 7 / CM1 : 3 / CM2 : 10

Total : 55 élèves dans le RPI pour la rentrée prochaine (davantage qu'à la rentrée 2019 !)

B) La répartition des classes : voici la répartition décidée en conseil des maîtres pour la rentrée 2020-2021 :

- classe de TPS-PS-MS-GS : 22 élèves à l'école de Saint Marcan avec Mme PERENNES

- classe de CP-CE1- CE2: 16 élèves à Sains avec Mme SOURDIN

- classe de CE2 - CM1-CM2 : 17 élèves à St Georges avec Mme AICARD

Scission du groupe de CE2, afin d'équilibrer les classes. Les parents d'élèves seront informés de la classe de leur enfant par les enseignantes.

III. Bilan des projets de l'année scolaire

- Piscine : Le cycle piscine n'a pas eu lieu cette année. Un de nos parents agréés les plus « fidèles » ne sera plus là l'an prochain, nous aurons certainement besoin de solliciter des nouveaux volontaires !

- Plantations à Sains : tous les enfants du RPI ont passé une journée à planter des arbres sur une parcelle à Sains. Malgré une température très fraîche, tous se sont beaucoup impliqués et ont apprécié le repas chaud offert par la commune de Sains.

- Cinéma : Juste avant le confinement, les classes de cycles1 et 2 ont vu le deuxième film du dispositif Cinécole : *Les ritournelles de la chouette* et *Le château de Cagliostro*

- Projet « Éducation à l'environnement » de la Communauté de Communes : Le 13 mai, (juste avant la fermeture des écoles), la classe de CM1-CM2 a participé au premier temps d'animation du projet « Éducation à l'environnement ». Elle a passé la journée dans le nouvel espace muséographique du Marais de Sougeal. En 3 groupes, les élèves ont pu faire des expériences pour comprendre la fonction du marais, répondre à des questions sur l'exposition et observer les oiseaux. Il est bien sûr un peu décevant de n'avoir pas pu aller jusqu'au bout du projet ! Mais nous attendons avec impatience la reprise de ce dispositif l'année prochaine !

- Classe découverte à Monteneuf

La classe-découverte a évidemment été annulée. Les parents ayant déjà versé la somme demandée ont été remboursés. Nous avons demandé le report de ce séjour, dans les mêmes conditions...au printemps 2021.

- Une photo de classe « artisanale » a été faite dans les classes de cycle 2 et 3. La prise de vue a été faite lundi, les tirages seront faits chez un photographe et les photos seront prêtes avant les vacances scolaires. Nous les vendons au prix de 4,50 € (au format 18x24).

- La fête de l'école est également annulée.

Nous profitons de ce conseil d'école pour remercier chaleureusement Mme Jesus Da Silva pour son investissement sans faille dans l'APE tout au long de la scolarité de ses enfants. Son dernier enfant quittant l'école à la fin de cette année scolaire, il va falloir lui trouver un remplaçant ! Avis aux amateurs...

Pour rappel, sans l'APE, de nombreux projets ne seraient pas possibles pour nos élèves. Par exemple, l'APE finance le tiers de nos classes-découverte.

- Nous souhaitons également remercier vivement Mr Simon, qui a accompagné le RPI depuis sa création ! Mme Perennes et moi-même l'avons toujours connu à la présidence du RPI, et il a su être présent quand nous avons besoin de lui.

IV. Divers + Questions

- Nous aimerions avoir de façon régulière un état des lieux du budget. Nous n'avons eu aucun point au cours de cette année scolaire, et ignorons où en sont les finances de l'école ! Les maires évoqueront ce problème au prochain conseil du RPI.
- L'année dernière, les maires avaient donné leur accord pour un investissement de matériel numérique (robots et visualiseurs). Cependant, à l'heure actuelle nous ne savons pas si la délibération au conseil du RPI a eu lieu. Les maires ajouteront ce point au prochain conseil du RPI.
- Les enseignantes demandent également pourquoi elles ne sont plus invitées à ces conseils, auxquels elles assistaient il y a quelques années. Les maires demanderont à la secrétaire du RPI d'envoyer des invitations.
- Mr Leport demande si des familles du RPI profitent du dispositif de réussite éducatif de la Communauté de Communes. Pour l'instant, il n'y en a pas, mais un projet est en cours d'élaboration avec l'enseignante de cycle 2.

La directrice de séance
Mme AICARD

La secrétaire de séance
Mme SOURDIN